

A Sen

Cote de référence	FR ANOM COL H 105
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H105/asen
Condamné en	1877
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	8 / 1424

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).